



ASIE/CHINE - Mort de S.Exc. Mgr Paul Liu Jinghe à la veille de ses 93 ans

Wujiazhuang (Agence Fides) – Le 11 décembre, est décédé à Tangshan – dans le Diocèse de Yongping de la province du He Bei, en Chine continentale – S.Exc. Mgr Paul Liu Jinghe, et ce quelques jours avant son 93ème anniversaire. L'Evêque, qui était infirme depuis plus d'un an, est mort suite à une attaque cardiaque. Les rites funèbres ont eu lieu le 17 décembre en la Cathédrale de Yongping (Tangshan), et ont été présidés par l'Evêque diocésain, S.Exc. Mgr Pierre Fang Jianping. La sépulture n'a pas encore eu lieu.

Mgr Liu était né le 26 décembre 1920 à Huanghuagang, dans le Diocèse de Yongping, au sein d'une famille catholique très fervente. Entré au Petit Séminaire de Yongping en 1931, il avait débuté en 1939 les études philosophiques et théologiques au Grand Séminaire Wensheng de l'Archidiocèse de Pékin. Il fut ordonné prêtre le 4 mai 1945 par l'Archevêque de Pékin de l'époque, S.Exc. Mgr Paul Léon Cornelius Montaigne, C.M. avant de retourner dans son Diocèse pour y exercer le ministère pastoral à Lulong, à Tangshan et en d'autres lieux.

De 1940 à 1960, il fut emprisonné trois fois. De 1970 à 1979, il fut envoyé dans un camp de rééducation par le travail forcé, dans un premier temps près une usine textile puis dans une industrie chimique et enfin dans une carrière de pierre. Immédiatement après sa libération, il reprit son activité pastorale. Il fut consacré Evêque le 21 décembre 1981 sans mandat pontifical. Il envoya différentes demandes de pardon au Saint-Père accompagnées de la requête de légitimation, qui lui fut accordée le 8 mai 2008 par le Pape Benoît XVI, rétablissant ainsi la pleine communion avec le Successeur de Pierre. Il se retira du Ministère pastoral en 2010 à cause de la précarité de sa santé. Au cours des dernières années de sa vie, il a refusé catégoriquement de prendre part à des ordinations épiscopales illégitimes, donnant un signal de communion et d'obéissance au Siège apostolique. La communauté diocésaine prie le Seigneur afin qu'Il accueille l'âme de cet Evêque en son Royaume, accordant au Diocèse de Yongping et à ses fidèles le don de la consolation. (Agence Fides 19/12/2013)